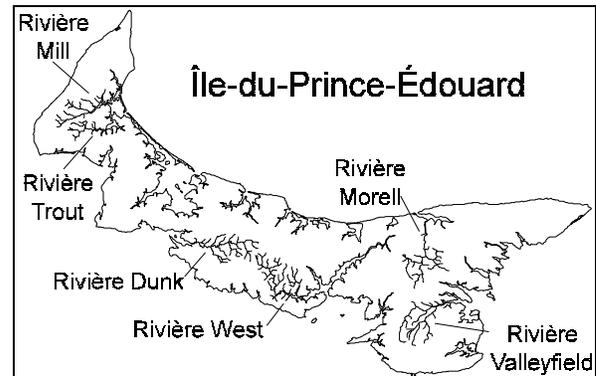


## Saumon atlantique Île-du-Prince-Édouard ZPS 17

### *Renseignements de base*

*Les remontes de saumon atlantique à l'Île-du-Prince-Édouard ont été à peu près complètement éliminées au XIX<sup>e</sup> siècle par la destruction de l'habitat et la surexploitation. Depuis le milieu des années 1980, les groupes communautaires et les organismes gouvernementaux ont ciblé plusieurs cours d'eau où sont entreprises des activités intensives de mise en valeur de l'habitat et d'ensemencement régulier. La plupart des poissons ensemencés sont des saumoneaux d'âge 2+ qui ont passé une année en bassins en eau libre, où ils étaient nourris avec des aliments artificiels, mais où ils ont aussi été exposés à la prédation, aux fluctuations naturelles des facteurs du milieu et à une alimentation naturelle.*

*Ce programme de rétablissement du saumon a connu son plus grand succès dans la rivière Morell, où ont été observés le plus grand nombre de retours de saumon de l'Î.-P.-É., de captures de saumons et de jours de pêche du saumon. La plupart des saumons de la Morell sont petits (<63 cm) (88 %), élevés en écloserie (86 %) et de remonte hâtive (85 %). Les efforts de mise en valeur et d'ensemencement visaient également les rivières Mill, Trout, Dunk, West et Valleyfield, mais les retours dans ces rivières sont beaucoup plus faibles que dans la Morell.*

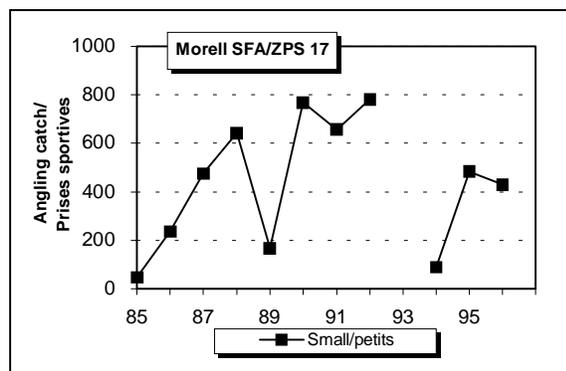


### *La pêche*

La saison de base de la pêche sportive du saumon à l'Île-du-Prince-Édouard est du 15 juin au 15 septembre, mais d'autres périodes s'appliquent dans certains cours d'eau. La pêche commence sur la Morell le 1<sup>er</sup> juin et se termine entre le 14 octobre et le 30 novembre, selon les secteurs de la rivière. La limite de captures à l'Île-du-Prince-Édouard est d'un petit saumon, avec un maximum saisonnier de sept. Il n'est pas permis de conserver les grands saumons.

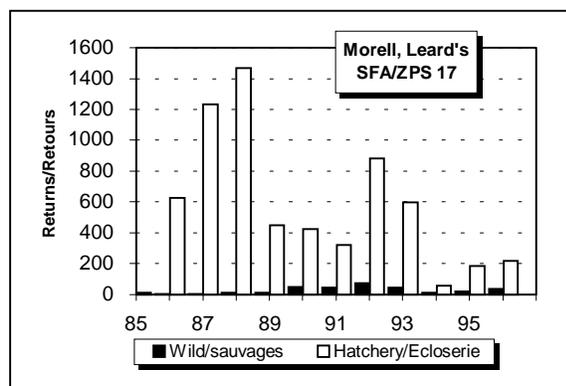
Grâce à un relevé effectué au moyen des coupons de permis, nous avons pu évaluer les prises conservées à 543 petits saumons à l'Î.-P.-É. en 1996, dont 429 dans la Morell. Les jours de pêche approximatifs s'élevaient à 6 293, y compris 4 107 dans la Morell. L'effort de pêche sportive et les prises se situent à peu près au milieu des séries chronologiques de 12 ans. L'entente entre le ministère des Pêches et des Océans et le Conseil des autochtones de l'Î.-P.-É. a permis de pêcher 400 saumons dans la

Morell en 1996. Dix-sept petits saumons ont été capturés.



### État de la ressource

Le dénombrement direct de saumons sauvages et d'élevage qui remontent à la passe migratoire de Leards Pond dans l'embranchement ouest de la Morell est le suivant :



Cependant, depuis plusieurs années, les prises des pêcheurs sportifs et le relevé des nids révèlent qu'un nombre substantiel de saumons sont entrés dans le bassin sans être dénombrés. En 1996, une expérience de marquage-recapture a indiqué que seulement 40 % des saumons qui arrivaient à Leards étaient dénombrés. Les arrivées à Leards en 1996, rajustées en fonction de l'efficacité de la trappe, étaient de 623 saumons. Cela représente une diminution par rapport au sommet de la fin des années 1980 de 1 481

poissons, mais on ne peut faire de comparaisons exactes parce que l'efficacité de la trappe n'a pas été mesurée au cours des années antérieures.

En 1995, une analyse par marquage-recapture du poisson marqué à l'embouchure de la rivière Morell et récupéré à Leards a permis d'évaluer la remonte totale à 1 550 poissons. Le dénombrement à Leards en 1996 était supérieur de 24 % à celui de l'année précédente. Si l'efficacité des captures et la répartition du poisson entre les embranchements du cours d'eau sont demeurés inchangés, la remonte en 1996 était de 1 920 poissons. Selon les mêmes hypothèses, la remonte de 1994 aurait été de seulement 501 poissons, ce qui reflète l'interruption du programme d'ensemencement à cause de la mortalité massive des poissons dans le bassin d'élevage semi-naturel.

Les taux d'exploitation des petits saumons sur la Morell, calculés à partir des coupons de permis et de sondages expédiés par la poste, ainsi qu'à partir de l'importance des remontes estimées tel que décrit ci-dessus, étaient de 34 %, 35 % et 26 % pour 1994 à 1996, respectivement.

Le potentiel de ponte a été calculé à partir de la mortalité par pêche sportive tirée du relevé effectué au moyen des talons de permis et de la fécondité, du rapport des petits/grands saumons et des rapports des sexes mesurés dans la Morell au cours des années précédentes. La ponte en amont de Leards, d'après le dénombrement à la passe migratoire, rajusté en fonction de l'efficacité de la trappe, a été estimée à 243 % des besoins de conservation (2,4 oeufs m<sup>2</sup> d'habitat du cours d'eau). Cette donnée est basée sur le total des retours et n'est pas rajustée en fonction de la mortalité par

pêche. La ponte dans l'ensemble de la rivière a été estimée à 265 % des besoins de conservation. Ce pourcentage est fondé sur la totalité des remontes, après déduction de la mortalité par pêche.

Les remontes de saumon dans d'autres cours d'eau sont évaluées à partir des résultats obtenus aux barrières de dénombrement qui sont exploitées certaines années. Aucune autre rivière à saumon de l'Î.-P.-É. n'a atteint ou dépassé les exigences de ponte pour la conservation. La rivière Valleyfield, la seule autre rivière où les retours de saumon ont été dénombrés en 1996, a reçu un record de 96 saumons, mais le dépôt des oeufs n'était que de 22 % des besoins de conservation.

Les températures de l'eau en été, en 1996, étaient plus fraîches que celles des deux années précédentes et n'ont pas posé de problèmes pour le saumon.

### *Perspectives*

Le maintien des remontes de saumon dans la Morell et d'autres rivières de l'Î.-P.-É. dépend en grande partie de la libération continue de saumoneaux d'âge 2+ élevés en milieu semi-naturel. Les saumoneaux libérés dans la Morell en 1996 n'ont pas été dénombrés. Si la survie des poissons placés dans le bassin d'élevage à l'été 1995 est semblable à la moyenne des années précédentes (65 %), alors le nombre de poissons libérés en 1996 se chiffrerait à près de 43 000. Il s'agit du deuxième plus haut taux d'ensemencement depuis 1990. Cependant, la comparaison des taux d'ensemencement et des retours dans la Morell montre que le nombre de poissons ensemencés n'est pas nécessairement révélateur des retours futurs. En l'absence de relation permettant de faire des prédictions,

la meilleure évaluation de la remonte de 1997 est qu'elle sera semblable à celle de 1996. Cela entraînerait un surplus par rapport aux besoins de conservation d'environ 1 600 petits saumons.

### *Considérations de gestion*

D'après les estimations, les retours dans la Morell en 1996 auraient dépassé les besoins de conservation présentement définis par une large proportion (265 %). Cette évaluation est tirée de l'extrapolation de la taille de la remonte, selon les données de 1995, basée sur des hypothèses qui n'ont pas été évaluées. Il semble raisonnable de conclure que la ponte en 1996 était probablement au moins aussi importante que celle de 1995 (160 % des besoins de conservation).

Le ministère des Pêches et des Océans a commencé à se dessaisir de ses éclosiers de saumon pour les remettre entre les mains de groupes privés et de consortiums. Le succès du transfert des éclosiers à ces groupes est un élément préalable au maintien de remontes importantes dans les cours d'eau de l'Î.-P.-É.

L'Île-du-Prince-Édouard est une province assez densément peuplée dont la base économique est l'agriculture. Étant donné que de grandes portions des cours d'eau de l'Î.-P.-É. traversent des terres agricoles, l'envasement et les pesticides sont des sources continues de préoccupations pour la conservation du poisson.

La rivière Morell dépend largement des poissons d'élevage pour constituer ses remontes d'adulte. Pour cette raison, et parce que l'échappée semble dépasser présentement les besoins de conservation définis, on ne recommande aucun changement aux mesures de gestion actuelle.

Les retours dans les autres rivières à saumon de l'Î.-P.-É. dépendent aussi fortement de l'ensemencement. Aucun changement n'est recommandé non plus aux mesures de gestion actuelle de ces cours d'eau.

***Pour de plus amples renseignements,***

Communiquez avec: David Cairns  
Min. des Pêches et des Océans  
C.P. 1236  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
C1A 7M8

Téléphone : (902) 566-7825  
Télécopieur : (902) 566-7848  
C. élec. : cairnsd@gfc.dfo.ca

***Références***

Cairns, D.K., 1997. Status of Atlantic salmon in Prince Edward Island in 1996. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks Doc. Rech. 97/21.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, succursale B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
CANADA B2Y 4A2  
Téléphone : 902-426-7070  
C. élec : v\_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet: <http://csas.meds.dfo.ca>

English version is available on request at the above address.

